



Stiftung Klimarappen
Fondation Centime Climatique
Fondazione Centesimo per il Clima
Climate Cent Foundation

Communiqué de presse

Prolongation du Programme Enchères de la Fondation Centime Climatique

Zurich, le 2 avril 2009

La Fondation Centime Climatique prolonge son Programme Enchères d'une année. Elle donne ainsi suite à de nombreuses demandes de soutien de projets supplémentaires de réduction des émissions de CO₂ en Suisse. Les réductions d'émissions de CO₂ opérées en 2013 seront maintenant elles aussi indemnisées.

En 2009, la Fondation Centime Climatique mènera deux rondes d'enchères supplémentaires pour les projets de réduction des émissions de CO₂ réalisés en Suisse. Les projets peuvent être soumis à la Fondation du 1er au 30 avril, ainsi que du 1er au 30 octobre. Les projets doivent être issus des domaines des carburants, du chauffage, de la chaleur de processus ou de l'utilisation de la chaleur résiduelle, et réduire au cours de la période 2009 à 2013 au moins 1'000 tonnes de CO₂. La mise en exploitation doit avoir lieu au plus tard le 1er janvier 2011. Des informations plus détaillées quant aux dispositions et aux critères sont disponibles dans le mode d'emploi du formulaire de demande, à soumettre de manière électronique sous www.fondationcentimeclimatique.ch.

Ce sont les nombreuses demandes de soutien de projets supplémentaires de réduction des émissions de CO₂ qui ont déclenché la décision de la Fondation de prolonger le Programme Enchères. La Fondation indemnise dorénavant aussi les réductions d'émissions de CO₂ opérées en 2013, afin de créer une incitation suffisante à la mise en œuvre de projets. La Fondation n'impute pas ces réductions d'émissions à l'accomplissement de son contrat existant avec la Confédération, mais les acquiert de manière volontaire au service de la protection du climat.

De la mi-2006 à la fin 2008, la Fondation a acquis au cours de 8 rondes d'enchères presque 300'000 tonnes de réductions d'émissions de CO₂ issues de 62 projets. Actuellement, environ 2,5 millions de tonnes de réductions d'émissions de CO₂ réalisées en Suisse au cours de la période 2008 à 2012 sont assurées par contrat.

Informations supplémentaires:

Thomas Schmid, Directeur pour la Suisse
Fondation Centime Climatique
Freiestrasse 167, 8032 Zurich
M +41 (0)79 829 71 05
T +41 (0)44 387 99 03
F +41 (0)44 387 99 09
www.fondationcentimeclimatique.ch